

L'ÉCHO DE L'EUROPE.

JOURNAL POLITIQUE.

Braves Espagnols:

Proscrit, persécuté dans ma patrie pour avoir défendu les droits du peuple contre les prétentions inconstitutionnelles d'un ministère despotique et d'une faction ennemie de la liberté, je suis venu vous demander un asile : une loi aussi généreuse que la nation, qui vient de donner au monde l'exemple du patriotisme, est grande, m'en garantit l'inviolabilité. Je n'en abuserai point ; ma reconnaissance égale mon admiration pour vous.

La propagation des idées libérales dans toute l'Europe civilisée, peut seule assurer à votre pays le repos qui lui est nécessaire pour cicatriser les plaies profondes causées par un long esclavage. C'est dans ce but que comptant moins sur mes faibles talens, que sur mon zèle et mon ardent amour pour la liberté, j'ose entreprendre la publication d'un journal, pour le quel je réclame votre bienveillance.

Ne vous allarmez point , généreux espagnols , d'entendre un français s'exprimer avec franchise sur votre administration et sur vos hommes d'état ; je ne sortirai jamais des bornes de la modération envers un peuple libre , dont j'ai embrassé la cause sacrée. Ami de l'ordre et de votre constitution , mes intentions sont pures ; la vérité , la justice , me guideront dans le travail important que je me suis imposé. Je me croirais trop heureux si votre suffrage et quelques succès couronnaient mes efforts.

C'est dans cette espérance , braves espagnols , que j'ai l'honneur de vous prier d'agréer la dédicace de
l'Echo de l'Europe. — L. BOUSQUET DESCHAMPS.

Un Journal français publié à Madrid doit avoir deux objets principaux ; le premier de faire connaître à l'Europe les faits les plus importants qui se passent en Espagne , la marche et les progrès de la régénération de ce pays , et tout ce qui peut accélérer ou retarder le développement de ses nouvelles institutions ; le second de contribuer en quelque sorte à éclairer l'esprit public de cette nation héroïque , en lui mettant sous les yeux le tableau fidèle des événemens qui se succèdent avec rapidité chez les autres peuples , et qui peuvent influer , même indirectement sur le sort de la Péninsule.

Il est essentiel pour atteindre ce double but, d'user, avec modération cependant, de la liberté de la presse qui existe dans ce pays plus que partout ailleurs, et d'exprimer librement son opinion sur les abus qui pourraient y être commis, sans s'embarasser du poste et du pouvoir qu'exerceraient leurs auteurs.

La même règle doit être observée à l'égard des nations étrangères; il faut en faire connoître la politique, l'administration, et généralement tous les actes qui sont susceptibles de porter atteinte aux droits des gens, au bonheur des peuples, à la liberté.

Si nos faibles talens ne nous permettaient pas de remplir dignement la tâche importante que nous nous sommes imposée, le zèle qui nous anime et qui ne se rallentira jamais y suppléerait. L'expérience du moins prouvera que nos intentions sont pures, que les passions, l'esprit de parti nous sont étrangers, et que notre unique but est de nous rendre utiles, à cette cause auguste à la quelle sont attachés les intérêts des peuples et des rois; et qui doit ou établir et fixer pour jamais le bonheur de la société, ou emmener le retour de calamités incalculables, mais terribles, et dont l'humanité s'effraie.

Nous en avons dit assez pour faire connaître nos sentimens et le sens dans le quel sera rédigé notre ouvrage. Néanmoins par notre situation particulière

chez une nation généreuse, qui est devenue l'asile des amis d'une liberté sage et basée sur les lois, d'une nation qui vient donner à l'Europe le grand exemple de la force et de la modération et qui se fait distinguer, autant par son ardent amour pour l'ordre que pour la liberté, nous croyons devoir, comme un témoignage de notre reconnaissance envers elle, et comme une preuve de plus de la pureté de nos intentions, donner d'avance l'idée du plan que nous nous sommes tracé en publiant notre journal, et du quel rien ne saurait nous écarter.

Nous blâmerons, mais sans aigreur, sans injures, tout acte, toute mesure, toute disposition qui nous paraîtront contraires au bien public. Quant aux personnes, nous respecterons toujours en elles, les vertus les services rendus ou les sacrifices faits à la patrie, sans cependant nous dispenser de les avertir de leurs fautes. Mais si au lieu de fautes nous avons des crimes à reprocher, si ces crimes avaient été commis par des gens dont la vie antérieure pourrait les faire considérer comme les auteurs des maux qui accablent ou menacent leur patrie, nous les présenterons à nos lecteurs tels qu'ils sont, et nous croirions manquer à notre devoir si nous ne dévoilions pas tout ce que leur conduite offre de hideux.

Les *ultra* proclament leur victoire ; la chambre introuvable est presque retrouvée ; dix huit cent quinze arrive à grands pas. Les bruits les plus allarmans circulent d'un bout de la France à l'autre, et un grand nombre d'habitans du midi, se rappelant les scènes horribles qui ensanglantèrent ces contrées, pendant la funeste époque du règne de l'aristocratie, ont crû prudent de chercher un azile sûr, hors de leur patrie. Déjà les feuilles serviles ne parlent plus que de *fidélité*, de *justice*, de *fermeté*, ce qui veut dire en d'autres termes, *assassinats*, *vengeances*, *proscriptions*. Elles appellent la sévérité des lois, la vindicte des tribunaux, sur des gens qui ont le malheur de professer une opinion plus amie de l'ordre et de la monarchie constitutionnelle que la leur. Elles réveillent toutes les haines, toutes les passions ; elles invoquent les fureurs de l'esprit de parti, elles excitent les auteurs des massacres de Nîmes, de Grenoble, de Montauban, d'Avignon, &c. &c. à commettre de nouveaux excès. Les Verdets, les Brassards, les affiliés et autres respectables corps du même genre ont été réorganisés ; on parle même de réinstaller les cours Prévôtales ! Tout fait craindre enfin, que les moyens extrêmes que demandait l'un des cory-

phées du despotisme soient bientôt mis en usage.

Les représentans de la nation ont à peine repris le cours de leurs délibérations, et déjà on a pu voir par la conduite du côté droit, quel serait le résultat de cette législature. Les rires indécens, le tumulte, les cris, étouffent la voix des orateurs libéraux, aux quels on répond de plates injures au lieu de raisons. Un député, M. Dudon a osé dire *qu'il lui était égal de violer les réglemens pourvu qu'on l'entendit*. Et c'est sous le règne de la charte qu'on tolère un pareil scandale, et c'est un de ces hommes qui se disent royalistes par excellence qui n'a pas rougi de donner l'exemple de la plus audacieuse impudence, en blessant les convenances que doit respecter tout citoyen admis à l'honneur de défendre les droits du peuple! Les vrais défenseurs de nos libertés n'ont pas pû même obtenir le rappel à l'ordre de leur collègue qui venait d'enfreindre leurs lois; mais qu'obtenir de juste dans une chambre composée en majorité par les plus cruels ennemis de la nation, et dont le président vendu au pouvoir semble se faire gloire de donner tous les jours de nouvelles preuves de sa servitude et de sa partialité. De tels commencemens annoncent les suites les plus affligeantes, et les gens sensés de tous les partis gémissent des maux qu'ils ne peuvent manquer d'attirer sur leur malheureuse patrie.

Le Palladium des français, la charte n'est plus qu'un vain mot, elle est réduite en lambeaux dont le despotisme s'étaye encore pour demander ou défendre l'arbitraire. Les lois *Pasquier* subsistent toujours, bien qu'elles violent la charte, ce monument éternel de la haute sagesse du monarque qui gouverne la France et son plus beau titre à l'amour de ses sujets.

Bien que le raisonnement ne soit plus de saison en France, et que le bruit seul d'une majorité antinationale, l'emporte sur les discours les plus sages, les mieux pensés, et les faits les plus palpables. Examinons en peu de mots, quel est le but où tendent les deux partis, nous verrons ce que désirent ardemment les libéraux, et ce que peuvent vouloir les hommes monarchiques.

Les *ultra* presque tous anciens nobles, partisans déclarés des vieilles doctrines, soutiens intrépides du pouvoir absolu, sous lequel ils exerçaient une autorité despotique, ne cherchent qu'à ramener ces temps désastreux, dans l'espérance de recouvrer leurs biens et leurs privilèges, et de se venger des contrariétés qu'ils ont éprouvées, depuis trente années, soit par la privation de leurs droits, soit par les humiliations qu'ils ont eues à supporter de Napoléon et des siens, soit enfin des maux qu'ils ont souffert dans l'émigration; maux qu'ils pouvaient éviter en res-

tant dans leur pays et en défendant leur roi dont ils se disent aujourd'hui le plus ferme appui, et qu'ils abandonnèrent alors avec la dernière lâcheté. Ceux qui comme M. M. Chateaubriand, fiévée, Latourmaubourg, Beugnot, Puymaurin, Pasquier, Lainé, Fontanes et les deux tiers du côté droit des deux chambres, ont adulé, défendu tous les pouvoirs et rampé dans les antichambres de *l'Usurpateur*; il est évident que ces royalistes là, doivent faire preuve de beaucoup plus d'exaltation encore que les autres pour faire oublier leur conduite passée. Voilà les hommes exclusivement bons et vertueux, qui selon eux ne veulent que le bonheur du peuple, contre les libertés duquel ils conspirent tous les jours.

Les libéraux au contraire, la plupart ayant rendu des services importans à l'état, n'ayant jamais quitté leur patrie qu'ils ont défendue, dont ils ont augmenté les richesses par le commerce et leur industrie, possesseurs presque tous d'une fortune indépendante, fruits de leurs travaux, sans emplois, ennemis des privilèges et du despotisme, mais éminemment soumis aux lois, n'aspirent qu'après le repos et la prospérité de la nation. La charte assurait ce repos, en garantissant aux citoyens une liberté sage basée sur l'ordre et sur le respect dû à des lois protectrices; seule elle pouvait calmer les esprits, étouffer les haines et ramener au sein de la patrie, le

bonheur que tant d'années de révolution lui ont ravi, et dont la gloire militaire ne lui avait fait entrevoir que l'image; la charte seule enfin, en rendant les français égaux, détruisait toute espèce de privilèges, de féodalité, et fesait jouir le peuple de cette liberté chérie pour la quelle il a tant souffert. Les *ultra* ont vu comme toute la France les résultats avantageux que devait produire l'exécution de ce pacte auguste du peuple et du souverain; il froissait leurs intérêts, et ne satisfaisait pas leurs passions, alors ils commencèrent à vociférer contre son auteur, et travaillèrent dans l'ombre à le renverser comme le seul obstacle à leurs prétentions. Ils se flattent d'avoir réussi. Je veux bien le croire, mais vingt millions de français doivent décider si ce sera pour long tems.

Les lois d'exception sont sur le point d'expirer. Il fallait un prétexte pour les maintenir, et les conspirations ont recommencé. Les *pétards* ont réussi dans l'affaire de Gravier et Bouton, on a employé le même moyen, et tous les jours de nouveaux pétards annoncent par leurs explosions que les jours de la famille royale sont menacés et que les lois *Pasquier* n'auront pas de terme. Personne n'est dupe de ces coups de Police, Dans l'Etranger même, on est aussi convaincu qu'en France que les ministres et les *ultra* sont seuls auteurs de ces attentats. Mais qu'importe à des hommes qui ne veulent que du sang et la rui-

ne de leurs pays, l'opinion des autres peuples ; ils la méprisent et continuent leur exécrables machinations pour arriver à leur but. Ils y arriveront, dût-il en coûter la vie à quelques paisibles citoyens, arrêtés pour avoir *conspiré*, et condamnés sur les dépositions d'infâmes mouchards. Mais qu'est-ce que quelques individus en comparaison des massacres des beaux jours de dix huit cent quinze ?

Il est impossible de se faire une idée exacte de la manière dont la censure est exercée à Paris et dans les Départemens. Jamais sous les gouvernemens les plus tyranniques on n'a vu une partialité aussi révoltante. Tout est permis aux journaux de la faction, non seulement ils calomnient, avec autorisation, les hommes les plus recommandables de la nation, mais encore ils lancent leur venin jusque sur les peuples étrangers, et si quelqu'ami de la vérité, veut répondre à ces misérables diatribes, soit en détruisant des sophismes par des raisonnemens, soit en citant des faits au lieu de grossières calomnies, les valets de leurs Excellences s'y opposent avec acharnement ; les fatals *ciseaux* s'exercent sur l'œuvre de la justice et de la modération, son auteur est traité de factieux, de Jacobin, de révolutionnaire, et le mensonge triomphant sous l'égide ministérielle s'enorgueillit d'avance des maux qu'il doit enfanter. L'Espagne sur tout est le but principal des attaques

de ces écrivains déhontés, le gouvernement permet qu'on insulte tous les jours à un peuple héroïque qui a su se soustraire au joug de l'esclavage, sans laisser imprimer rien pour sa défense. Je sais cependant que l'ambassadeur de Madrid en France a demandé fortement aux ministres que la censure ne permit plus aux journaux monarchiques d'injurier une nation libre. Est-ce que M. *Pasquier* ne se souvient plus de son entretien avec M. *Noguera* ?

Braves Espagnols, n'envoulez point aux français, de la conduite de leur Gouvernement, ils vous aiment, ils vous admirent, et c'est dans la crainte qu'ils vous imitent qu'on veut jeter de l'odieux sur votre admirable conduite. Quant à moi pénétré de la plus vive reconnaissance pour l'azile et la protection que vous daignez m'accorder je contribuerai de toutes mes forces à faire pénétrer la vérité sur votre véritable situation politique jusque dans l'ancre du despotisme, et si jamais je m'écarterais des bornes de la moderation ce ne sera qu'envers un gouvernement arbitraire et tyrannique, et je trouverai mon excusé dans les affreux traitements dont il m'a rendu victime. Mes concitoyens me pardonneront, ils savent à quel point j'aime ma patrie, et que mon plus grand tourment est de la voir malheureuse par une poignée d'ambitieux.....

—Les nouvelles de France sont loin d'être satisfaisan-

tes. L'inquiétude est générale et la conduite du gouvernement l'augmente encore tout les jours. A chaque instant le peuple voit mépriser ses droits, détruire ses garanties. Cet état de choses ne peut durer, et si le ministère ne sort pas promptement de la route inconstitutionnelle où il s'est fourvoyé, on a tout lieu de craindre que les plus funestes événemens soient la suite de sa mauvaise foi.

—Les discussions de la chambre des Députés deviennent toujours plus orageuses. La conduite des *ultra* et toujours aussi révoltante que dans les premières séances. Rien de bien important n'a encore occupé cette assemblée.

—Les conspirations a coup de *pétards* se renouvelant tous les jours, le Préfet de Police a publié une ordonnance par laquelle il est enjoint, à tous les marchands de ne vendre la poudre qu'en inscrivant le nom et la demeure des acheteurs.

ITALIE.

Il n'ya rien de changé dans la situation du royaume de Naples; L'esprit est toujours au même degré d'exaltation, et les préparatifs pour soutenir la guerre contre l'Autriche se continuent toujours avec la même vigueur. On compte déjà plus de cent mille hommes sous les armes, et tous les jours le

nombre des volontaires qui se font inscrire, pour marcher à la défense de la cause sacrée de la liberté, devient plus considérable. Les lettres arrivées d'Italie par le dernier courrier, disent que l'opinion générale est que l'Autriche bornera ses hostilités aux mouvemens que ses troupes ont déjà fait, et que la paix sera le résultat du congrès de Laybach. Je désire ardemment voir se réaliser cette espérance, de quelques personnes qui se disent bien instruites, mais je n'y crois pas. Les grands de la terre ne se réunissent jamais pour faire le mal sans en faire.

Le gouvernement garde toujours le plus profond silence sur les nouveaux moyens de défense qu'il a adoptés, on croit cependant que dèsque la guerre aura été déclarée, les troupes napolitaines commenceront l'attaque. Tous les jours de nouveaux corps de partisans sont organisés. On parle même d'une levée en masse dans tout le royaume de Naples, dans le cas où l'armée actuelle ne suffirait pas pour soutenir cette guerre injuste.

Ut mot sur Vienne, Troppau et Naples.

Il faudrait plus de tems que nos ne voulons en sacrifier à de telles discussions, pour relever toutes les contradictions, tous les absurdes paradoxes, tous

les mensonges, dans les quels *l'Observateur autrichien*, dont le scandale journalier forme une des branches les plus lucratives de la chancellerie des affaires étrangères, et que redigent les sieurs *Gentz et Pilgt*, secretaires du prince de *Metternich*, tombe journellement au sujet des affaires de Naples. Tantôt, à entendre ces vils écrivains, le roi de Naples n'avait le droit ni d'accepter, ni de donner une constitution à ses états, parceque cette faculté lui était interdite par les bases des traités avec l'Autriche, qui, selon celle-ci, l'avaient remplacé sur le trône; tantôt c'est le prince lui même qui, privé de la liberté (sans doute par les 150 rebelles qui ont fait la révolution, malgré les cinq millions d'ames au milieu des quels tout cela se passait) n'est plus maître ni d'accepter, ni de rejeter les conditions qui lui sont imposées; tantôt enfin, ces calomniateurs salariés affirment, avec une impudence tout à fait digne de leur maître, que Naples est en proie à tous les desordres de l'anarchie, tandis que toutes les lettres, toutes les personnes qui arrivent de ce pays, déclarent hautement que jamais une tranquillité plus profonde n'y a régné; que jamais les lois n'y ont été ni plus respectées, ni mieux exécutées, que jamais les autorités n'y ont été mieux obéies. Sbirres infames qui, non contents de mentir à leur propre conscience, si de tels misérables en avaient une, à l'Europe entière, qui se

taient encore comme se taisait naguère l'Espagne, appellent sur le plus beau pays de la terre tous les ravages, toutes les dévastations de la guerre. Eh, pourquoi? Parce qu'il n'a pas plû à un peuple noble, industrieux, spirituel et qui sent tout le prix de la liberté, de rester assujéti au sceptre de plomb de l'Autriche, et de ne voir dans les princes qui le gouvernent, que d'insignifiants Préfets, chargés d'exécuter les ordres d'un *Nugent*.

Qu'on ne s'y trompe pas, voilà quel est, en effet, le but, l'unique but de cette guerre impie, dont les résultats infaillibles seront, après des grans malheurs peut être, d'affranchir l'Italie et probablement l'Europe entière des fers, donés par quelques princes aux peuples qu'ils gouvernent en reconnaissance des secours et de l'appui qu'ils en ont reçu pour se soustraire au joug de Napoléon. Cependant, attendons encore quelques instans; et si elle s'ouvre enfin cette campagne de quelques opresseurs contre des millions d'hommes libres, dignes de l'être ou qui veulent le devenir, qu'un concert unanime des peuples se forme à l'instant; que le *rendez-vous* soit dans les villes, dans les villages, dans les hameaux, au milieu des campagnes, dans l'hôtel du riche comme dans la chaumière du pauvre, car c'est le riche et le pauvre que l'oligarchie et les privilèges poursuivent également; dans l'état actuel des esprits, en Eu-

rope, ce qui fait la force des amis de la liberté constitutionnelle, c'est qu'il n'est besoin pour eux ni de congrès, ni de manifestes; que d'un bout de l'univers à l'autre ils s'entendent par la seule puissance de la vérité, de la raison, de la justice; et que la lumière s'est fait jour à travers les armées destinées à l'étouffer, et qui commencent à reconnaître de quels horribles projets on veut les rendre les instrumens. Les amis de la liberté constitutionnelle sont cent contre un, et quelques ministres osent conspirer ouvertement, audacieusement contre eux.....! C'est là le seul avis et le seul mout d'ordre qu'il paraisse convenable de leur donner.....!

PORTUGAL.

Le cri de la liberté se fit entendre au Porto le 24 août dernier, et quarante huit heures suffirent pour le communiquer à toute la province de *Entre-Douro et Minho*, ni les menaces ni les promesses insidieuses des anciens gouverneurs, qui tyrannisaient le peuple au nom du monarque qu'ils trompaient, et qui ne veut que le bonheur de ses sujets, ne purent arrêter l'élan de la liberté. Lisbonne se déclara pour elle le 15 septembre et tout le royaume, sans en excepter le moindre village, se prononça ouvertement le 17 du même mois, en faveur de la régénération.

Cette conquête du bien le plus précieux des peuples, n'a pas coûté aux Portugais d'Europe, une goutte de sang ! que dis-je ? elle n'a pas donné lieu à la moindre altercation !

Les hommes choisis par les habitans de Porto pour gouverner le royaume se rendirent à Lisbonne le 1.^{er} octobre, où réunis à ceux que cette belle et grande capitale avait proclamé le 15 pour le même objet, ils formèrent entr'eux la junta du gouvernement suprême de la nation. Depuis cette époque, jusqu'au 26 décembre jour où les Cortès extraordinaires, convoquées en assemblée constituante, nommèrent une régence de cinq membres pour gouverner au nom de S. M. T. F. D.ⁿ Jean VI Roi du royaume uni de Portugal, Brésil et Algarves, cette junta à par sa prudence, maintenu la paix parmi le peuple, et a donné l'exemple d'une modération, d'un d'esintéressement et d'une sagesse dignes des plus grands éloges, dans de pareilles circonstances.

Le bruit qu'on a fait courir, que c'était l'armée qui avait opéré la révolution du Portugal, est entièrement faux ; elle a protégé le mouvement du Porto à la tête duquel étaient les premières autorités civiles, ecclésiastiques et militaires et toutes les personnes les plus distinguées de cette grande ville. A Lisbonne, un seul régiment, le 16.^{me} de ligne, en traversant cette ville d'une population de plus de 300.000

ames, aux cris de *vive le roi, vive la religion, vive la constitution* à suffi pour exciter un enthousiasme général parmi les habitans et entraîner la chute honteuse de ses anciens Gouverneurs. Preuve évidente du mépris qu'ils inspiraient, et de la haine qu'on portait à leur système. Ils ont vu ce grand événement sans pouvoir, ni oser même, essayer de l'empêcher. Accablés sous le poids de l'exécration publique ils restèrent tranquilles spectateurs de cette révolution, et n'eurent pas le courage de sortir du palais sous les fenêtres duquel elle s'opérait et où peu d'heures avant ils commandaient encore en despotes!

Le 14 novembre quelques malintentionnés, comptant sur l'appui d'une partie de l'armée, qu'ils avaient séduite, cherchèrent à établir un régime militaire, sous le prétexte d'obtenir une liberté plus illimitée. Les fâcheux événemens de cette journée furent bientôt réparés le 17 par cette même armée, et les choses furent rétablies dans l'état où elles se trouvaient avant le 11, de manière à ne laisser aucun doute sur le noble caractère et le civisme des troupes portugaises. Ce grand changement se fit (chose inouïe,) sans le moindre accident, et sans d'autres punitions que l'exil de M. A. de Silveira, chef des mutins, qui fut envoyé sous escorte, dans une de ses terres à soixante lieues de la Capitale.

Les Députés des Cortès élus par la nation, d'après le mode établi par la constitution d'Espagne et réunis au palais de *Nuessidades*, au nombre de soixante quatorze, élirent pour président le 26. Décembre dernier, L'archevêque de *Bahia*. Cette nomination eut lieu à la majorite de soixante quatre voix. Le Congrès ainsi institué nomma une régence de cinq membres pour gouverner le royaume au nom du Roi Jean VI. Les régens nommés sont M. M. Le marquis de Castillo-melehor, le comte de Sampaio, F. T. de S.^t Louis, F. J. de C. Sotomayor et J. de Silva Carvalho. Il s'éleva dans l'assemblée une discussion sur la formule du serment à prêter par les régens, et il fut décidé qu'au lieu de dire, "au nom et en l'absence du roi." on dirait seulement, "au nom du roi." Attendu que sa présence seule ne peut suffire pour faire cesser la régence, qui doit exister jusqu'aumoment où il aura juré la constitution.

Après les projets réglementaires les premiers dont les Cortès se sont occupées, on en proposa d'autres ayant pour but le soulagement de la basse classe du peuple. On adopta une loi d'amnistie en faveur de tous les Portugais qui sont hors du royaume pour cause d'opinion. On a remarqué qu'un certain nombre de ceux qui avaient été jugés en 1811 et condamnés pour avoir accompagné l'armée française en

Portugal, était compris dans cette amnistie, les Cortes ayant reconnu que le décret du 27 novembre 1807 était une loi à laquelle tous les citoyens devaient obéir, que c'est par suite de cette loi et lorsque tout le royaume obéissait aux français, que ces individus étaient sortis et s'étaient trouvés, en suite, sous la domination française et involontairement séparés de leur patrie; que c'était la force et la nécessité qui les avaient conduits en Portugal en 1811; et qu'il était hors de toute justice de condamner pour ce simple fait ces malheureux aux peines les plus terribles.

Dans la séance du 7 un député, zélé partisan du pouvoir absolu, proposa d'envoyer tous les Décrets à Rio-Janeiro, pour obtenir la sanction du roi avant leur publication; cette proposition excita les réclamations de l'assemblée, tous les Députés demandèrent la parole pour s'y opposer. Il fut aussi question d'une loi pour juger les Députés qui trahiraient leur mandat. La séance fut terminée par une déclaration formelle de la souveraineté nationale, dévolue aux Cortes Constituées comme l'étaient celles-ci.

La régence a remis le commandement militaire de la Capitale, au Général Leite, et a fait rentrer dans ses fonctions d'adjudant général de l'armée, M. Brito-mozinho, qui les remplissait avant la révolution. Cette conduite de la régence prouve que l'es-

prit d'ordre et de modération régné toujours en Portugal, et que les mots *union et oubli* y sont mieux respectés qu'ailleurs. Le seul vœu de tous les citoyens est de voir bientôt le roi ou le prince royal son fils venir par sa présence consolider le système actuel et ajouter au bonheur d'un peuple magnanime.

ANGLETERRE.

La bienveillance de la nation pour la reine est toujours la même. Le gouvernement a fait auprès d'elle des démarches très pressantes pour terminer le procès scandaleux dont elle est l'objet. On pense que le *Bill* qui lui est relatif sera incessamment retiré.

—S. M. Britannique a formellement déclaré qu'elle ne se mêlerait de rien, relativement à ce que ferait ses alliés contre les gouvernemens constitutionnels d'Espagne, de Portugal et de Naples. Elle a fait remettre cette déclaration à toutes les Cours de l'Europe, Lord Liverpoold a confirmé cette décision du Roi, dans un discours qu'il a prononcé au parlement, et qui a produit la plus grande sensation parmi ce peuple libre. Ainsi donc l'Autriche et la Prusse restent seules pour faire rentrer dans l'ordre trois Etats libres, sans compter ceux qui le deviendront.

—M. Canning a donné sa démission. Les journaux

et la correspondance arrivés par les derniers courriers n'annoncent rien d'intéressant sur l'Angleterre.

ESPAGNE.

J'étais sur le point de publier un article sur la situation actuelle de l'Espagne, lorsque les évènements du commencement de ce mois, ont eu lieu. Bien persuadé que les écrivains serviles de tous les pays, et sur tout ceux de France les rapporteraient, non, tels qu'ils se sont passés, mais tels qu'ils les désiraient; j'ai cru devoir en rendre compte d'une manière exacte; historien fidèle je m'abstiendrai de toute réflexion et me bornerai à raconter ce qui est arrivé, ce que j'ai vu, ce que des personnes dignes de foi m'ont rapporté, ce qui en fin est à la connaissance de tous les habitans de cette héroïque Capitale.

Les partisans du despotisme ne sont pas heureux dans leurs tentatives contre la liberté; presque toutes celles qu'ils ont conçues pour renverser la Constitution ont été déjouées avant leur exécution, ou suivies de résultats peu satisfaisans pour eux. Ils ne se sont cependant pas rebutés, et, encouragés par l'impunité que semblait leur promettre, la lenteur inévitable de la justice, dans un gouvernement neuf, et

qui n'a pas encore eu le tems de promulguer ses nouvelles lois, ils ont tramé dans l'ombre de nouveaux complots; mais le patriotisme du peuple, le zèle des citoyens, la vigilance infatigable de l'autorité et surtout l'excellent esprit qui anime la milice nationale, ont concouru à faire échouer une entreprise aussi téméraire que violente, et qui n'était basée que sur la vengeance, l'ambition et le fanatisme.

Depuis quelques jours, des inquiétudes vagues, sans troubler ouvertement la tranquillité de la Capitale la tenaient plongée dans une espèce d'anxiété; l'arrestation du prêtre *Vinuesa*, aumônier de la chapelle, loin d'avoir dissipé toutes les appréhensions avait au contraire contribué à en faire naître de nouvelles, par la connaissance qu'on avait du plan infernal sur le quel devaient être exécutées les manœuvres de cet indigne citoyen; aucun trouble cependant n'avait éclaté, rien n'annonçait encore, les nouveaux projets des serviles, tout paraissait comme à l'ordinaire, dans une entière sécurité, qui à duré jusqu'au cinq, jour où l'esprit de révolte se manifesta.

Les cris de *vive la Constitution* furent le signal du meurtre sous les murs du palais d'un roi constitutionnel!!!

Dans l'après midi du cinq, les environs de l'arc de la place étaient encombrés, d'un concours prodigieux.

gieux de citoyens qui attendaient le roi au moment de sa sortie pour la promenade, à l'approche de sa voiture, le peuple sans sortir des bornes du respect qu'il doit au protecteur de son nouveau système, fit entendre les cris de *vive le roi constitutionnel, vive la Constitution*. Au même instant plusieurs gardes du corps qui se trouvaient sur la place répondirent à ces cris par eux de *vive le roi seul, vive le roi absolu, meure la Constitution*; et tirant les armes qu'ils avaient caché sous leurs manteaux, ils fondirent sur les citoyens, qui étaient loin de s'attendre à une pareille attaque. Vainement les *regidores*, et les officiers publics essayèrent de les ramener à des sentimens plus humains et plus dignes de l'habit qu'ils portaient; leur autorité fut méconnue, l'un d'eux même, fut blessé, et ces forcenés continuèrent à sabrer indistinctement tous ceux qui se trouvaient à leur portée. Un garde national se défendit long tems avec un courage admirable, contre cinq ou six de ses assassins; il aurait inévitablement succombé sous le nombre, sans le secours de plusieurs citoyens qui l'arrachèrent de leurs mains; il en fut quitte pour quelques blessures, dont par une espèce de miracle, aucune n'a été reconnue mortelle.

La nouvelle de cet horrible attentat se répandit bien tôt dans tous les quartiers de la ville; la garde nationale, la garnison prirent spontanément les

armes, plusieurs rassemblemens se formèrent, le peuple se portait en foule vers le palais et *el ayuntamiento* (la municipalité) l'agitation était parvenue à son comble. On entendait de toutes parts les cris de *vengeance*, *périssent les serviles*, *vive la Constitution*. Il est à remarquer qu'aucun excès n'a été commis dans ces momens d'effervescence.

A l'entrée de la nuit les citoyens se portèrent à la *fontana de oro*, l'affluence était immense. Les orateurs de cette société improvisèrent plusieurs discours qui respiraient tous le plus pur patriotisme, et qui furent reçus avec acclamations par l'assemblée. Une députation fut nommée, pour aller à la municipalité, demander au nom du peuple, la suppression des gardes du corps. Le roi pouvant confier la sureré de sa personne sacrée à la garde royale, et à la milice nationale. La municipalité répondit, qu'elle allait prendre les mesures convenables pour obtenir cette dissolution, mais qu'on devait en attendant s'en rapporter à son zèle pour le bien public et à son amour pour le régime constitutionnel; en effet, on a su qu'elle avait adressé au roi et au conseil d'état une représentation écrite avec toute la force et l'énergie dignes de magistrats libres, et protecteurs du peuple. Le roi, a depuis, donné des ordres pour qu'on informât le procès de ses gardes.

Un citoyen tomba mort, frappé d'un coup de

poignard, au moment où il criait *vive la Constitution*; l'assassin qui fut arrêté sur le champ, avoua son crime, mais dit qu'un autre que lui en était responsable.

Dans la soirée un autre garde national fut désarmé et maltraité par des valets des écuries du roi, il aurait infailliblement péri s'il ne s'était mis sous la protection de la garde du palais des Cortés.

D'autres actions aussi infâmes, furent commises dans cette déplorable soirée, on arrêta plusieurs personnes, parmi les quelles on compte quelques cadets des gardes du corps, et un ancien familier de l'inquisition qui fut pris au moment où il allait frapper un citoyen, avec un stylet.

Des mesures furent bientôt prises par l'autorité pour mettre un terme à ces désordres, toutes les maisons furent illuminées, de nombreuses patrouilles parcouraient Madrid sur tous les points, rien enfin ne fut négligé pour faire renaitre la tranquillité. Pendant toute la nuit le peuple circula dans les rues, en chantant des hymnes patriotiques aux queles on répondait par les cris de *vive la Constitution, vive le peuple souverain*.

Dans la matinée du six, plusieurs gardes du corps se rendirent chez le capitaine général, et à la municipalité, pour y donner leur démission, ne voulant plus faire partie d'un corps qui s'était déshonoré, par des actes aussi reprehensibles.

Bientôt les gardes nationales d'Alcovendas et des villages qui avoisinent la capitale, vinrent armés, se placer dans les rangs des défenseurs de la liberté. Une foule innombrable de peuple environna toute la journée la caserne des gardes du corps ; dans l'après midi, quatre pièces de canon, la garde nationale à pied et à cheval, et toutes les troupes de la garnison furent dirigées vers ce point où elles établirent leur quartier général après avoir cerné la caserne des révoltés, le but de cet appareil militaire était de les désarmer. Rien ne put être décidé dans cette soirée.

Le lendemain 7 les mêmes troupes ayant à leur tête le capitaine général, D.ⁿ Francisco Ballesteros et le marquis de Villadarias, capitaine des gardes, se portèrent au quartier des gardes du corps qui se rendirent enfin ; ils furent désarmés à l'exception de leurs épées et conduits dans les diverses casernes de la capitale et dans des couvens où ils sont en surveillances.

A neuf heures du soir tout était rentré dans l'ordre ; la tranquillité la plus parfaite régnait dans la ville ; les troupes étaient casernées, la garde nationale retirée chez elle, rien n'annonçait le renouvellement du moindre attentat contre la sureté publique et le système constitutionnel.

Dans la nuit du sept, le chef politique par son zèle infatigable et son patriotisme, est parvenu à dé-

couvrir une bande de factieux réunis pour soutenir les gardes du corps dans leur révolte. On en a arrêté ving trois, à la porte de fer, sur le chemin qui conduit au *Pardo*. Ce sont tous de malheureux ouvriers séduits par les promesses ou les menaces des agens du *servilisme*. Ils tenaient leurs réunions dans l'endroit nommé la *casa caida* rue de la *Paloma*. Un cordonier *chef* de ces *conspirateurs* logeait vis-à-vis.

Le 8 la tranquillité la plus parfaite a continué de régner dans la capitale. Plusieurs arrestation ont eu lieu, on a découvert dans quelques maison un nombre considerables d'armes et de munitions qui devaient servir aux révoltés.

Le 9 on a encore arrêté plusieurs individus entr'autres, quelques uns de ceux qui ont distribué de l'argent pour exciter le peuple au désordre et à l'insurrection.

—Jamais la tranquillité n'a été plus grande qu'en ce moment, et tout annonce qu'elle ne sera pas troublée de long tems. Le Conseil d'Etat se réunit presque tous les jours. L'objet de sa dernière assemblée, était les mesures à prendre pour la nouvelle garde du Roi.

—De nombreuses protestations de fidélité et dévouement au Roi et au régime constitutionnel sont adressées au gouvernement par toutes les provinces d'Espagne.

—Les feuilles serviles de France affectent toutes de parler de l'affaire de M. Mora comme d'une vaste conspiration, et de le peindre lui, comme un agitateur. En qualité d'ami de M. Mora, je dois réfuter ces calomnies non par des raisonnemens, mais par un démenti formel. M. Mora a été arrêté par erreur, (comme son jugement le prouvera bientôt) à la suite d'une contrevention à la loi sur les sociétés populaires. L'attachement de mon estimable ami, pour la liberté, et son dévouement à cette cause sacrée, sont trop connus, pour que j'entre dans des détails qui ne tendraient qu'à donner quelque poids à ces infâmes calomnies.

—Les mêmes feuilles qui ne voient que conspirations et conspirateurs répètent toutes qu'*el Abuelo* est un chef de parti. Nous leur apprendrons que c'est tout simplement un chef de voleurs, qu'il est arrêté et qu'il recevra sous peu la juste penition de ses forfaits.

—Le Colonel et quelques officiers du régiment *del Principe*, viennent d'être exilés à Valladolid.

—Dans un de nos prochains numéros nous rendrons compte des troubles qui ont dernièrement éclaté à Grenade, où tout est maintenant dans l'ordre.

—Le peuple croit généralement que le gouvernement français n'est pas étranger aux événemens qui troublent l'ordre quelques instans, mais qu'ils ne pourront jamais détruire. Nous ne combattons pas

cette assertion, un ministère, composé comme celui de France, d'hommes ennemis déclarés du système constitutionnel, et d'autres toujours prêts à jouer les rôles les plus infâmes pour conserver leurs emplois, est capable de tout. Je me permettrai cependant d'observer que de tous les français qui se trouvent en Espagne actuellement, peu doivent être comptés parmi les serviles, qu'un grand nombre au contraire, est animé du meilleur esprit et ne respire que l'indépendance. C'est donc à tort qu'on a cherché à les calomnier aux yeux de la nation; j'ose avancer sans craindre d'être démenti que si la cause de la liberté était menacée la plupart des français n'hésiteraient pas à marcher à sa défense.

—La France a, dit-on, refusé de vendre des armes et des munitions à l'Espagne, elle a même interdit la sortie de ces objets. Les manufacturiers auront seuls perdu à cette mesure, car les gouvernemens des Pays Bas, de Prusse, d'Angleterre &c. font faire des offres continuelles.

MACÉDOINE.

Pour me conformer à l'usage établi par tous les rédacteurs de Journaux, je voulais donner des détails sur la situation politique de l'Europe. Mais pensant que les hommes éclairés, connaissent à peu

près, l'esprit qui animé tous les peuples, je me suis dispensé de cette formalité. Je vais cependant en peu de mots émettre l'opinion générale sur l'état ou se trouvent les gouvernemens.

Partout le peuple aime la liberté ; partout les Rois et quelques grands ne l'aiment pas. Partout le peuple demande des garanties, partout les Rois et quelques grands les lui refusent. Partout le peuple imbu de nouvelles idées veut faire marcher le siècle avec les lumières ; partout les Rois et quelques grands veulent faire rétrograder le siècle et le plonger dans l'obscurité. Partout le peuple fait la force et le sait ; partout les Rois et quelques grands semblent l'ignorer. Presque partout le peuple est esclave ; bientôt partout il sera libre.

Je remercie les journaux *ultra* de France et principalement la *Gazette*, de la complaisance qu'ils ont eue de vouloir bien annoncer mon journal, ils auraient pu le faire un peu plus poliment, mais enfin ils l'ont fait et je leur en ai d'autant plus d'obligation, que je sais que la censure n'aurait pas donné cette permission aux feuilles libérales. Ils se sont cependant trompés sur le titre de mon journal mais ils se trompent sur tant de choses plus importantes que cela ne m'a pas étonné. Ils disent aussi que les rognures, les articles rejetés par la censure &c. &c.

Seront bien accueillis par moi, c'est très vrai; ils auraient même pu ajouter que toutes les personnes qui auraient à se plaindre des injustices du gouvernement français, ou qui voudraient publier d'autres articles intéressants pouvaient me les faire parvenir, (sous un autre nom que le mien cependant, pour éviter l'interception) et que je me ferai toujours un véritable plaisir de leur donner toute la publicité possible. Quant à leurs injures elles m'honorent, je ne cesserai de faire de efforts pour en mériter de nouvelles, qu'ils me les donnent et je leur en conserverai une gratitude éternelle.

Les troubles occasionnés dernièrement à Turin par quelques étudiants, ne sont pas relatifs à la politique, comme des écrivains serviles ont voulu le faire croire. On assure cependant que des symptômes de révolution se sont manifestés dans le Piémont. Est-ce que par hasard les piémontais entraînés par l'exemple voudraient secouer le joug du despotisme et demander une constitution? Ce serait très mal à eux car il vaut beaucoup mieux être esclave et malheureux sous un Roi absolu, que libre et heureux sous un Roi constitutionnel, demandez au congrès de Laybach.

Un français nommé *Pasquier* habitant une petite

ville de la Lorraine, vient de présenter un mémoire à Louis XVIII pour lui demander l'autorisation de changer de nom, ne voulant plus porter celui d'un homme souillé de tant d'ignominies.

M. Kératry député libéral a publié, il y a quelques tems un nouvel ouvrage. Il faut qu'il soit bien bon, car les journaux *ultra* s'acharnent à en dire du mal.

On disait à quelqu'un que l'Empereur de Russie, ne se mêle en rien de la guerre contre l'Italiè. Il est si loin répondit il, qu'il ne travaillerait pas pour lui.

M. Le Général Donnadiou a prononcé dernièrement à la chambre des députes un discours bien fort. Oui, qui se réduit à ce peu de mots : nommez-moi ministre.

Les serviles d'Espagne voulait faire leur dernière contre révolution dans les formes. . . . les trois quarts des *conspirateurs* sont cordonniers.

Une scène qui par sa nature pouvait avoir des suites funestes, vient de se passer à Séville. Le clergé de cette ville a voulu faire passer pour saint un mort, dont le cadavre opérait des miracles, à une

de mi once la pièce, le peuple qui trouve qu'il a assez de saints, n'a pas voulu reconnaître celui là. Les chanoines ont crié à l'impiété, ils ont prêché contre le nouveau système qui selon eux détruit la religion. L'autorité s'en est mêlée, quelques personnes ont été arrêtées, et le saint de nouvelle fabrique ne sera pas canonisé.

Quelqu'un prétendait que si pour être ministre en France, on exigeait, comme pour les maîtres d'Ecole, un certificat de bonne vie et mœurs et un autre de capacité, aucun des hommes qui occupent actuellement les divers ministères n'y serait parvenu.

Les français ont enfin l'espoir d'être bientôt libres, heureux et délivrés des *ultra*; Le Roi a dit que *l'esprit perturbateur serait vaincu*.

— Dans un sermon assez mesquin, prononcé par M. Le Comte de Marcellus à la chambre des Députés, cet orateur, invoquait le ciel, la terre, les enfers, l'Europe, la France, l'univers pour leur demander s'il n'avaient pas entendu l'explosion du *pétard* parti dans le cabinet du roi. Cette homélie quoiqu'un peu furibonde n'aurait pas cessé que d'être très-chrétienne si à la fin M. M. Les Députés avaient répondu en chœur...amen.

Le journal des ministres passés, présens et futurs, le *Journal de Paris*, est dans la désolation. Il vient de perdre une partie des gages que lui donnait le ministère pour faire connaître à une centaine d'abonnés, dont la moitié gratis ; que tous les actes du gouvernement étaient bons, admirables, divins. Le *Journal des Debats* partage maintenant avec lui l'honorable mission d'exécuter les ordres de leurs excellences.

On a fait circuler ici le bruit de la mort du général Donnadieu ; c'eût été une grande perte pour le parti libéral. Des hommes comme lui nuisent plus à leur cause qu'ils ne la servent.

Question. Comment se fait-il qu'en France où le peuple est en grande partie libéral, on n'ait nommé que des députés *ultra*? *réponse.* Les ministres ne sont pas responsables, ils ont un budget exorbitant, ils l'excèdent, sans compter les recettes secrètes. Ajoutez à cela la loi des suspects, et les deux degrés d'élection.

Question. Comment se fait-il que dans la situation on est la France, les fonds publics augmentent toujours? même *réponse.*

Un courrier extraordinaire de Naples, arrivé à Madrid le 15, a donné lieu à une foule de conjec-

tures, on a été jusqu'à dire que le Roi dès son arrivée à Laybach avait protesté contre tout ce qu'il avait fait comme y ayant été contraint par la nécessité. Je me suis assuré d'une manière particulière que tous ces bruits étaient faux. Le 31 Janvier on n'avait encore reçu à Naples aucune nouvelle de Laybach.

Il est décidé que le Roi de Prusse trop occupé chez lui, ne se mêlera pas de cette guerre. Ainsi l'Autriche reste seule pour la soutenir. Le Royaume de Naples jouit toujours de la même tranquillité. La milice nationale organisée par le decret du 9 novembre, s'élève seule à plus de six cents cinquante mille hommes, elle est animée du meilleur esprit.